

PARIS HABITAT TITULAIRE DU DROIT D'USAGE NF HABITAT POUR L'ENSEMBLE DE SES OPERATIONS

Aujourd'hui, lors du Congrès Hlm, Paris Habitat et Cerqual ont signé une convention permettant à l'Office de disposer du droit d'usage global NF Habitat ou NF Habitat associé à la marque HQE construction. Cette titularisation pour 3 ans confirme l'engagement qualité et environnemental de Paris Habitat.

Largement reconnue, la marque NF fait partie de notre environnement quotidien (produits de construction, équipements de la maison, jouets d'enfants) et est garante de sérieux, de sécurité et de qualité. Appliquée au logement, NF Logement sera l'assurance, pour nos locataires, d'un niveau garanti et constant de qualité et de sécurité. Grâce à l'option HQE, la certification NF Logement intègre aussi la dimension environnementale.

NF logement vise l'ensemble de la production de Paris Habitat, tant pour la construction que pour la réhabilitation. Cette certification traduit notre engagement global et durable en matière de qualité. Elle est aussi la reconnaissance de notre action pour assurer une vraie qualité de vie à nos locataires (confort acoustique, confort thermique et ventilation, sécurité vis-à-vis des risques d'intrusion, accessibilité des personnes à mobilité réduite, durabilité de l'ouvrage, aménagement des cuisines et prédispositions liées aux équipements ménagers).

Pour Paris Habitat, cette titularisation du droit d'usage vient reconnaître notre engagement qualité et durable pour chacune de nos opérations et s'inscrit dans la lignée de la double certification obtenue en début d'année. En effet, depuis janvier 2015, Paris Habitat est devenu le premier bailleur social de la ville de Paris dont la démarche de management de la qualité de service (ISO 9001) et le système de management environnemental des opérations (SMEO) sont certifiés.

PRESSE PARIS HABITAT

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12